

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SYNERGY EMERGING MARKETS

Compartiment de SYCOMORE FUND SICAV

ISIN : LU0753925675 (part R)

Société de gestion: Sycomore Asset Management

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment SYNERGY EMERGING MARKETS (libellé en EUR) a pour objectif une appréciation du capital sur un horizon d'investissement minimum de cinq (5) ans, par des investissements en actions et autres instruments financiers procurant une exposition aux actions émises par des entreprises ayant leur siège social dans les pays généralement considérés comme émergents, ou y ayant une part significative de leurs intérêts.

Le portefeuille est cogéré par 4 sociétés de gestion qui se voient confiées chacune une poche de gestion par délégation :

- Une poche « valeurs d'Amérique latine », gérée par Jardim Botânico Investimentos LTD, (couvrant l'Amérique latine et principalement le Brésil);
- Une poche « valeurs asiatiques et de la zone Pacifique », géré par Allard Partners Limited Ltd, (couvrant Chine, Hong-Kong, Macao, Taiwan, Corée, Japon, Mongolie, Cambodge, Laos, Malaisie, Brunei, Indonésie, Singapour, Papouasie Nouvelle Guinée, Australie, Nouvelle Zélande, Inde, Vietnam, Sri Lanka, Bangladesh, Pakistan, Philippines, Thaïlande);
- Une poche « valeurs du continent indien », géré par Quantum Advisors Private Limited Ltd (couvrant Inde, Sri Lanka, Pakistan, Bangladesh);
- Une « valeurs d'Europe de l'Est », géré par As Avaron Asset Management (couvrant Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Hongrie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie, Serbie, Macédoine, Monténégro, Bosnie Herzégovine, Croatie, Albanie, Turquie, Russie, Ukraine, Kazakhstan.).

La répartition des actifs par poche est décidée et réévaluée périodiquement par Sycomore AM en fonction des perspectives qu'elle accorde aux différents marchés régionaux, en concertation avec chaque gestionnaire financier par délégation.

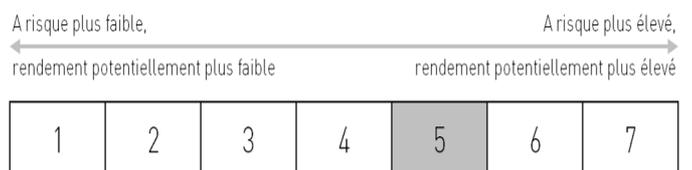
Des instruments financiers à terme cotés sur des marchés réglementés ou négociés de gré à gré pourront être utilisés dans la gestion des actifs du Compartiment, sans possibilité de surexposition du portefeuille. Ces instruments seront utilisés à titre de complément aux investissements, notamment pour obtenir une exposition à des zones géographiques émergentes non couvertes, ou à titre de couverture d'un risque de marché ou de couverture des investissements en devises autres que l'Euro, le risque de change faisant l'objet d'une gestion discrétionnaire de la part de Sycomore AM.

Le Compartiment pourra également être exposé à des parts ou actions d'organismes de placement collectif luxembourgeois ou européens coordonnés, dans la limite de 10% de son actif, à des instruments financiers de type obligataire émis par des entreprises ayant leur siège social dans les pays précités ou y ayant une part significative de leurs intérêts, sans contrainte de notation par une agence de notation.

Le Compartiment pourra réaliser des dépôts à terme en devises autres que l'Euro, à échéance douze mois maximum, auprès d'établissements de crédit notés au moins A- ou équivalent par les agences de notation, dans la limite de 40% du portefeuille et de 20% par établissement de crédit. Le compartiment pourra également être exposé à des instruments représentatifs de dettes souveraines émises par les Etats des zones géographiques sus mentionnées, dans la limite de 40% de l'actif du compartiment et dans le cadre de la gestion de sa trésorerie. Le compartiment pourra détenir des liquidités à titre accessoire.

Profil de risque et de rendement

L'indicateur ci-contre reflète l'exposition du FCP aux marchés d'actions de toutes tailles de capitalisation des pays émergents. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».



Risques pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur : risque lié aux investissements dans les marchés émergents. Certains de ces marchés peuvent avoir des gouvernements relativement instables, des économies basées sur quelques sociétés et des marchés financiers limités à la tractation de quelques titres seulement. La plupart des marchés émergents n'ont pas de système de surveillance réglementaire développé et les informations diffusées sont moins fiables que celles des pays développés. Les risques d'expropriation, de nationalisation et d'instabilité politique et économique sont plus élevés dans les marchés émergents que dans les marchés développés.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	3% (1)
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants (2)	2.50%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance (2)	0.35% 20% au-delà de l'indice de référence

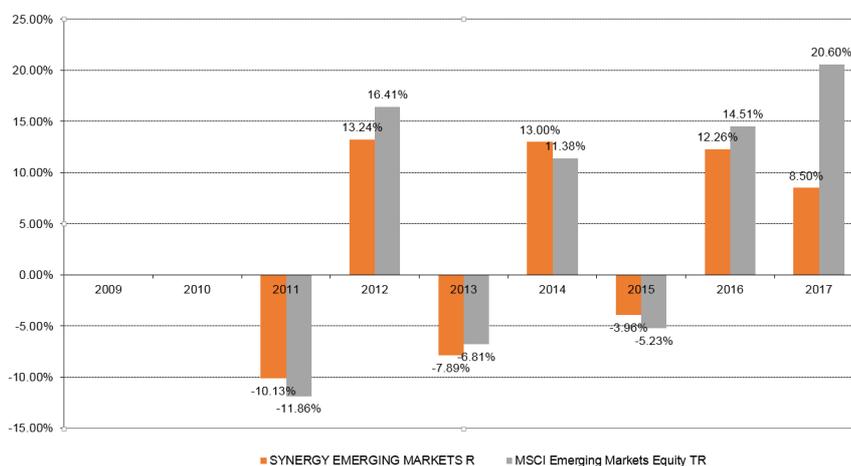
(1) Les frais de sortie sont applicables uniquement en cas de non respect du préavis de rachat de 5 jours de bourse luxembourgeois.

(2) Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos le **29/12/17**, et peut varier d'un exercice à l'autre.

Les chiffres communiqués sont des maximums ; dans certains cas l'investisseur paie moins. Il est possible d'obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 58 du prospectus de SYCOMORE FUND SICAV, disponible sur notre site internet www.uifunds.com.

Performances passées



Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Date de lancement du compartiment: 31/12/2010

Devise d'évaluation des performances passées : Euro (EUR)

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Avant d'investir, consultez au préalable le prospectus de la SICAV disponible sur notre site internet: www.uifunds.com.

Informations pratiques

Dépositaire: BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Luxembourg

Pour plus d'informations sur le prospectus, les reportings, la valeur liquidative ou toutes autres informations sont disponibles sur notre site internet www.uifunds.com ou sur simple demande écrite à: Sycomore Asset Management (01.44.40.16.00) - 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

La responsabilité de SYCOMORE Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Le compartiment est agréé au Luxembourg et régulé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). SYCOMORE Asset Management est agréée en France et régulée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la Société de gestion, dont, entre autres, une description de la façon dont la rémunération et avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, ainsi que la composition du Comité des rémunérations, sont disponibles sur www.sycomore-am.com, un exemplaire sur support papier est également disponible gratuitement sur demande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **19 mars 2018**.